

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1196 portant création d'un centre d'état civil dans le cercle d'Ali-Sabieh.

n° 1196

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 novembre 1950

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1950

Date du numéro
30 novembre 1950

VISAS

Vull'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au territoire par décret du 18 juin 1884

Vull'arrêté du 24 janvirc 1936 confiant les fonctions d'officiers de l'état civil aux commandants de cercle du territoire dans leur ressort respectif

Vull'arrêté n° 1060 du 81 août 1846 fixant les limites territoriales des circonscriptions administratives de la Côte française des Somalis

Vull'arrêté n° 381 du 81 mars 1949 modifiant l'arrêté n° 1060 susvisé et portant création du cercle d'AliSabieh ; Après avis du procureur de la République, chef du service judiciaire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— A compter du 1er janvier 1951 il est créé à Ali-Sabieh un centre d'état civil dont le ressort est compris dans les limites territoriales attribuées à la circonscription administrative d'Ali-Sabieh par les arrêtés n° 1060 du 31 août 1946 et n° 351 du 31 mars 1949, précités. Art. 2. — Tes fonctions d'officier d'état civil d'Ali-Sabieh sont confiées au commandant de cercle d'Ali-Sabieh, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à son adjoint. Art. 3. — Le présent arrêté sera enreoistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.